



NOM : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Pour une entrée en :  6<sup>ème</sup>  5<sup>ème</sup>  4<sup>ème</sup>  3<sup>ème</sup>

# DOSSIER DE CANDIDATURE

## Section sportive scolaire

### FOOTBALL FEMININ & MASCULIN

Année Scolaire 2025 / 2026



Le dossier de candidature est à déposer au collège avant le lundi 31 mars 2025. Sans ce dernier accompagné des bulletins scolaires, le candidat ne pourra pas passer les tests prévus le mercredi 23 avril et le dossier sera donc écarté d'office par la commission.

Une réunion d'information aura lieu au collège le **MARDI 18 MARS 2025 à 18h**.

**A retourner au plus tard  
pour le lundi 31 mars 2025**

**avec la copie du livret scolaire (pour les CM2)  
ou des bulletins de l'année en cours  
(pour les autres niveaux)**

Résultat de la commission :  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

NOM et Prénom de l'élève : .....

Date et lieu de naissance : .....

Responsable légal : .....

Adresse : N° ..... Rue : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Téléphone privé : ..... Portable : .....

Adresse courrier électronique : .....@.....

Etablissement scolaire fréquenté en 2024/2025 :

NOM de l'école ou du collège : .....

Classe actuellement fréquentée :  CM2  6<sup>ème</sup>  5<sup>ème</sup>  4<sup>ème</sup>

Adresse : .....

NOM et ville du collège de secteur : .....

**Pour les candidats issus du privé : une demande de retour dans le public** devra être présentée dès admission par la commission, formulaire disponible sur le site de l'académie de Strasbourg <https://www.ac-strasbourg.fr/delecoleausuperieur/sinscrire-au-college/>

**UNIQUEMENT Pour la section sportive football féminin : pour les candidates qui changent de collège : une demande de dérogation** doit être saisie sur le site de l'académie de Strasbourg : <https://www.ac-strasbourg.fr/delecoleausuperieur/derogation-college-et-lycee/derogation-5e-4e-3e/>

**⚠ La section football masculin n'est accessible QUE pour les garçons du secteur du collège. Aucune demande de dérogation n'est nécessaire.**

Le candidat est licencié dans le club de : ..... ( cocher si non licencié)

NOM – Prénom de l'entraîneur : .....

Poste occupé : .....  droitier  gaucher

**Avis de l'entraîneur sur la motivation et les qualités sportives du joueur :**

.....  
.....

**Avis de l'enseignant de CM2 ou du professeur principal de collège :**

Nom – prénom : M.-Mme .....

Capacités et niveau scolaire : .....

.....  
.....

Attitude générale : .....

.....

## ▪ **Fonctionnement**

La section sportive scolaire « football féminin » accueillera à la rentrée 2025 des élèves de tous niveaux, de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup>.

La section sportive scolaire « football masculin » accueillera à la rentrée 2025 des élèves de 6<sup>o</sup>, 5<sup>o</sup> et 4<sup>o</sup>.

L'encadrement des élèves sera assuré, en partenariat avec les professeurs d'EPS du collège, par un cadre technique mis à disposition par la Ville d'Ensisheim et la Communauté de Communes du Centre Haut-Rhin, pour la section football féminin en la personne de M. Solohub, diplômé BEF et pour la section football masculin en la personne de M. Bur, en partenariat avec le FCE (Football Club d'Ensisheim).

Le collège mettra en place des structures pédagogiques permettant la poursuite d'études normales, compatibles avec une pratique intensive du football au-delà des entraînements prévus en club. Ainsi, les candidats retenus bénéficieront de 2 séances hebdomadaires de 2h qui se grefferont à un emploi du temps aménagé en conséquence.

Par ailleurs, le collège offre aux élèves la possibilité d'opter pour le régime externe ou demi-pensionnaire.

**Le nombre de places offertes étant limité, le recrutement des élèves s'effectuera selon les critères suivants :**

- **passation des tests d'aptitudes physiques et techniques (le mercredi 23 avril 2025),**
- **étude du dossier scolaire** (livret scolaire et/ou bulletins de l'année scolaire en cours) par une commission ad 'hoc.
- à l'admission dans la section sportive, chaque élève devra en outre **adhérer à l'association sportive du collège** et participer aux compétitions pour lesquelles il sera sollicité (football, futsal, cross...).

|   |
|---|
| A noter que <b>les élèves licenciés dans un club restent membres de celui-ci.</b> |
|---|

## ▪ **Candidature – Admission – Inscription**

Chaque candidat sera attendu avec sa convocation (envoyée par mail) pour participer aux épreuves de sélection sportive **le mercredi 23 avril 2025 (de 8h30 à 12h).**

Une commission d'affectation interne au collège siègera ensuite. Les résultats seront communiqués **au plus tard semaine 21.**

**L'inscription définitive s'effectuera en juin 2025 après notification de l'affectation officielle AFFELNET 6<sup>ème</sup> par les services de la DSDEN 68 et POUR LA SECTION FOOTBALL FEMININ UNIQUEMENT au vu des places effectivement disponibles.**

**Si l'affectation en section sportive scolaire est prioritairement réservée aux élèves du secteur de recrutement du collège d'Ensisheim, POUR LA SECTION FOOTBALL FEMININ UNIQUEMENT les candidatures « hors secteur » sont étudiées par les services académiques au vu des places effectivement disponibles sur chaque niveau. Les parents devront faire une demande de dérogation auprès du Directeur d'Ecole ou du Principal de Collège.**

Le responsable légal ci-dessus désigné déclare avoir pris connaissance du fonctionnement de la section sportive scolaire football et, en cas d'admission, s'engage à respecter le règlement intérieur du collège ainsi que la charte spécifique aux sections sportives.

A ....., le ..... / ..... / 2025

Signature des parents :

Signature du candidat :